

Campagne nationale d'information et de recrutement sur le don de gamètes

Mis à jour le 21.05.2012

« VOUS POUVEZ DONNER LE BONHEUR D'ÊTRE PARENTS »

Campagne nationale d'information et de recrutement sur le [don de gamètes](#) pour mieux répondre aux besoins des couples concernés

En novembre 2011, l'Agence de la biomédecine lance une campagne nationale d'information et de recrutement sur le don d'ovocytes et le don de spermatozoïdes, pour mieux faire connaître ce geste de solidarité. Au cœur de cette campagne, un message clé « Vous pouvez donner le bonheur d'être parents ». Car le don de spermatozoïdes et le don d'ovocytes permettent chaque année à des couples d'être parents. En sensibilisant la population sur ce don méconnu, l'Agence de la biomédecine souhaite renforcer la pédagogie sur les modalités de ces dons et permettre le recrutement de nouveaux donneurs d'ovocytes et de spermatozoïdes.

Don de gamètes : une solidarité encadrée par des principes éthiques inscrits dans la loi

Le [don de gamètes](#), c'est-à-dire le don de spermatozoïdes et le don d'ovocytes, s'adresse à des couples en âge de procréer qui, pour leur projet parental, doivent recourir à une assistance médicale à la procréation ([AMP](#)) avec un tiers donneur, soit pour remédier à une infertilité médicalement diagnostiquée de l'un des membres du couple, soit pour éviter la transmission à l'enfant ou à un membre du couple d'une maladie d'une particulière gravité.

[Le don de gamètes](#) est réalisé dans des centres autorisés et soumis aux trois principes suivants : consentement, anonymat et gratuité. Dans le cadre de la révision de la loi bioéthique en juillet 2011, plusieurs évolutions sont notables et certaines peuvent être appliquées immédiatement⁽¹⁾ : affirmation de la finalité médicale de l'[AMP](#), suppression de toute référence au statut juridique du couple et de la mention d'une durée de vie commune minimale pour bénéficier d'une [AMP](#).

(1) Pour être appliquées, certaines dispositions nouvelles de la loi de bioéthique de juillet 2011 doivent encore faire l'objet d'un décret.

DON D'OVOCYTES : UN NOMBRE DE DONS INSUFFISANTS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES COUPLES CONCERNÉS

En France, les délais d'attente d'un couple ayant besoin d'un don peuvent aller jusqu'à plusieurs années. La plupart des donneuses sont sensibilisées à la nécessité du don par un ou une de leurs proches y ayant eu recours et plus largement par des couples en parcours d'[AMP](#).

Pour être donneuse d'ovocytes, il faut être majeure, en bonne santé et âgée de moins de 37 ans. Pour les donneuses n'ayant pas eu d'enfant, la possibilité du don est mentionnée dans

la loi votée en juillet 2011 en attente du décret d'application. Actuellement, les centres pratiquant l'activité de don ne peuvent accueillir que les femmes ayant déjà procréé.

- En savoir plus sur : www.dondovocytes.fr

DON DE SPERMATOZOÏDES : MAINTENIR UN NIVEAU SUFFISANT DE DONS POUR RÉPONDRE A UN BESOIN CONSTANT

Si, en France, le nombre de dons de spermatozoïdes permet le plus souvent de répondre à la demande des couples concernés, certains d'entre eux attendent encore jusqu'à deux ans. Ce délai peut varier en fonction du nombre de donneurs disponibles et selon le morphotype du couple receveur (appariement avec le groupe sanguin et les caractéristiques physiques du donneur). Il est donc essentiel de maintenir un niveau important de dons et d'accroître la diversité des profils des donneurs.

Pour donner ses spermatozoïdes, il faut être majeur, en bonne santé et âgé de moins de 45 ans. Pour les donneurs n'ayant pas eu d'enfant, la possibilité du don est mentionnée dans la loi votée en juillet 2011 et en attente du décret d'application. Actuellement, les centres pratiquant l'activité de don ne peuvent donc accueillir que les hommes ayant déjà procréé.

- En savoir plus sur : www.dondespermatozoides.fr

LES PRINCIPAUX CHIFFRES DE L'AMP ET DU DON EN FRANCE EN 2009

- ▶ Parmi les 21 759 enfants nés grâce à l'AMP (2.5% de la totalité des naissances en France), 1 110 enfants sont nés grâce à un don de spermatozoïdes, 190 enfants grâce à un don d'ovocytes.
- ▶ Au 31 décembre 2009, 1673 couples étaient en attente d'un don d'ovocytes. Seules 328 femmes ont fait don de leurs ovocytes. Il en aurait fallu 800 supplémentaires pour répondre au besoin.
- ▶ 400 hommes ont donné leurs spermatozoïdes et 2 314 couples ont fait une demande d'AMP avec sperme de donneurs.